

ANNONCES

HAASENSTEIN & VOGLER

Lausanne, Place de la Palud 24

Montreux, Vevey, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, Saint-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, etc.

PRIX DES ANNONCES

Pour l'étranger..... 25 centimes la ligne. Pour la Suisse..... 20 centimes la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

RÉDACTION ET BUREAU D'ABONNEMENTS

Lausanne, Rue de St-François 20. On s'abonne, en Suisse, en Allemagne et en Autriche, dans tous les bureaux de poste. Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

Table with 3 columns: Location (Suisse, Union postale), Duration (Un an, 6 mois, 3 mois), Price (Fr. 20, 10 50, 5 50).

Prix du numéro: 40 centimes.

GAZETTE DE LAUSANNE ET JOURNAL SUISSE

FONDÉ EN 1799

LAUSANNE, 22 juillet 1891.

BULLETIN POLITIQUE

Les rescrits ouvriers de Guillaume II n'ont pas désarmé les socialistes allemands, mais ils ont eu pour résultat d'ébranler la discipline du parti et de faire éclater au grand jour des divergences de vues et d'intérêts qui ne manquent pas de s'accroître sous le régime du droit commun, substitué aux lois d'exception de M. de Bismarck.

La lutte est engagée entre le socialisme traditionnel et le socialisme semi-bourgeois et opportuniste de M. de Vollmar.

Ce dernier voudrait faire de son parti une fraction parlementaire comme les autres. « Le temps est venu pour nous, disait-il récemment, d'abandonner le terrain de la négation pure et de nous associer aux efforts de tous ceux qui cherchent à résoudre pacifiquement les questions sociales. Il faut choisir entre cette action légale pacifique et la révolution sans phrases. » Et M. de Vollmar concluait par des déclarations presque chauvines au point de vue national allemand et laissait entendre que le principe monarchiste n'avait rien à craindre de lui et de ses amis.

Ce langage n'est pas pour déplaire à l'empereur Guillaume, qui visait précisément à provoquer une scission entre le socialisme opportuniste et le socialisme intransigent. Le socialisme pratique de M. de Vollmar peut très bien s'entendre avec le gouvernement, sinon avec les vieux partis, trop exclusivement voués à la défense des intérêts de caste. Et si, par contre, le socialisme extrême se jetait dans les bras de la révolution, le gouvernement n'y verrait pas grand mal, se sachant assez fort pour réprimer toute manifestation ouvertement anti-sociale.

Et maintenant, jusqu'à quel point la nuance modérée peut-elle compter sur l'adhésion des masses? Sans doute, les ouvriers seraient enchantés d'obtenir par des moyens pacifiques les satisfactions qu'ils réclament. Mais il est peu probable que M. de Vollmar et ses consorts puissent leur offrir, dans un avenir rapproché, des résultats assez brillants pour justifier aux yeux du prolétariat cette politique d'opportunisme parlementaire. Que les chefs socialistes — *teati possidentes* — jouissant de tous les avantages de la situation créée par les rescrits, ne soient pas pressés de recommencer la lutte, rien de plus naturel; les masses ouvrières n'ont pas les mêmes motifs pour mettre une sourdine à leurs revendications.

Voici justement que le Vorwärts publie un programme excluant toute idée de coopération entre la démocratie socialiste et le gouvernement ou un parti gouvernemental quelconque. C'est le radicalisme le plus intransigent greffé sur des revendications économiques propres à effrayer la bourgeoisie. Si le congrès qui doit se réunir le 10 octobre adopte des résolutions dans le genre de celles que propose le Vorwärts, il n'y a plus d'illusions à se faire sur la « pacification morale » espérée.

M. Balfour est plus communicatif que son oncle, lord Salisbury. Ce dernier, on s'en souvient, n'a pas voulu dire à quelle époque se ferait la dissolution. Le secrétaire principal pour l'Irlande, sans être très précis, a cependant donné clairement à entendre que les élections générales se feront sur les listes électorales que l'on prépare en ce moment, ce qui

veut dire dans le courant de l'année 1892. Il est bien entendu que le gouvernement choisira son heure et, comme il a tout intérêt à ne pas précipiter les choses, à moins d'événements imprévus, on a les meilleures raisons de supposer que ce n'est que dans l'automne de 1892, c'est-à-dire dans un an, qu'il dissoudra le Parlement et fera appel au pays. Cela est donc encore assez loin de nous pour qu'il soit impossible de se livrer à des spéculations sur ce qui arrivera alors, car tant d'événements peuvent se produire d'ici là que toute prophétie serait vaine.

Souscription en faveur du monument Davel.

Liste précédente, fr. 15,065. — P. C., Lausanne, 5. — L. A. G., 10. — Cottier, professeur, 5. — D. D., 10. — Jules Guex, Arcahon, 50. — M. F., Bahia, 15. — Ch. Ch. L. et A. Eberlé, Waragnol (Australie), 30. — Total, fr. 15,190.

Les jurés de Zurich.

C'est une émigration dans la presse radicale pour chercher des « conservateurs » parmi les jurés de Zurich.

Il y en avait un, disait la Revue il y a quelques jours.

Il y en avait trois ou quatre reprend la Riforma.

Il y en avait cinq, conclut lundi la Revue, plus radicale que les septembristes.

Avant la fin de la semaine, on affirmera que tous les jurés de Zurich étaient conservateurs et que MM. Scherb, Forrer et Kurz ont pris soin d'éliminer les quelques radicaux que le sort avait désignés!

« Le verdict, ajoutent la Revue et la Riforma, a été rendu à l'unanimité. Donc des conservateurs ont aussi acquitté les accusés. Et on ne peut prétendre que les jurés ont obéi à des considérations de parti. »

C'est déplacer la question. Nos confrères et nous avons dit et maintenus que, par une série d'artifices plus ou moins légaux, on s'est arrangé pour que le jury n'entendit que des radicaux et pour que les affirmations mensongères des accusés ne pussent être soumises à aucun contrôle.

Dans ces conditions, il ne serait pas étonnant que des « conservateurs » de Zurich, — nous pensons que la presse radicale entend par là des hommes se rattachant au parti libéral, très avancé, de ce canton, — eussent rendu le verdict qui fait en Suisse un si grand scandale.

Y avait-il réellement de ces conservateurs-là parmi les jurés?

Nous n'en savons rien. Mais nous serions fort étonnés que MM. Scherb, Forrer et Kurz n'eussent pas organisé leur jury avec le même soin et dans le même esprit que leur procédure.

Du reste, le raisonnement de la Riforma et de la Revue pêche par la base.

En affirmant que le verdict a été rendu à l'unanimité, ces feuilles payent d'audace.

Elles n'en savent rien.

M. Kessler, chef du jury, a simplement déclaré que « la réponse du jury sur les questions posées est non. »

Pour que la réponse fut affirmative, il fallait que dix jurés au moins, contre deux, eussent voté pour la culpabilité.

Nous pourrions prétendre que neuf jurés se

sont prononcés pour la condamnation; trois pour l'acquiescement, que MM. Simen, Manzoni (Roméo) et consorts ont été libérés à la minorité de faveur. Nous serions en droit de le faire, exactement autant que la Revue et la Riforma de prétendre que le jugement a été rendu à l'unanimité.

Mais nous n'avons pas l'habitude d'affirmer ce que nous ne savons pas, et nous ne le savons pas.

Nous ne pouvons pas le savoir. La Revue et la Riforma ne peuvent pas le savoir plus que nous.

Au début des assises, le président a lu aux jurés la formule de serment que voici :

« Vous jurés devant Dieu et devant les hommes... de garder le secret sur les votes des jurés. »

Et ces douze citoyens ont répondu l'un après l'autre, à l'appel de leur nom : « Je le jure. » (1)

Or, nous n'avons pas le droit de supposer que les jurés de Zurich soient gens à violer ce serment solennel.

En prétendant le contraire, la Revue et la Riforma leur font une sanglante injure.

Les juifs en Roumanie.

On ne connaît pas exactement le nombre des juifs en Roumanie, mais il ne doit pas être inférieur à 430,000. Du reste, comme les israélites de Russie, ceux de la Moldo-Valachie ne sont pas d'origine palestinienne. L'expression de Sinites, que j'ai employée en les désignant, n'est pas exacte ethnologiquement; les juifs roumains sont de purs européens juifs.

Depuis les travaux de Renan, on sait que les israélites de Judée, aujourd'hui si peu propagandistes, ont fait jadis des prosélytes par millions, au moyen de leurs missionnaires. Par exemple, à l'époque de Charlemagne, un vaste empire du midi de la Russie, celui des Khazars, se convertit tout entier au judaïsme. Ce sont les descendants de ces Européens ainsi convertis que nous trouvons aujourd'hui en Russie, en Autriche et en Allemagne.

En Roumanie, la plupart des israélites appartiennent au groupe des juifs allemands; ils baragouinent entre eux un dialecte germanique, dont la prononciation ferait reculer d'horreur un père du Haut-Valais. Quand ils se servent du roumain, les juifs ont du reste aussi un vilain accent, à la fois enfantin et rude. Leurs habitudes d'obséquiosité détestable dans leur manière de prononcer le sonore parler des latins transalpins, avec cette espèce de traînement de la voix, que prennent insensiblement les personnes qui veulent être toujours aimables.

À côté des juifs allemands, plus ou moins roumanisés, il y a environ 40,000 juifs d'origine espagnole ou portugaise venus dans le pays à l'époque du grand exode provoqué par l'Inquisition. On les reconnaît tout de suite quand on va certaines villes du midi de la France, par exemple Bayonne, où les israélites de ce type sont très nombreux. Ils diffèrent profondément du juif allemand. Ce dernier est généralement blond ou roux, avec les yeux bleus et la figure pleine; il a le corps bien charpenté et devient souvent obèse; le juif espagnol est au contraire très brun; il a la figure maigre et allongée, de grands yeux noirs profonds; en outre, il est presque toujours sec et mince.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

sur la plupart des individus, on ne peut pas dire que les israélites de Roumanie soient des gens sans éducation.

On peut très facilement, en Roumanie, étudier les divers types israélites, car le juif, comme les habitants d'Avignon si bien décrits par Mérimée, vit volontiers devant sa porte et dans la rue. Naturellement curieux, flâneur et jaseur, il aime à se grouper sur les trottoirs, devant les boutiques et les étalages en plein vent encombrés de marchandises plus ou moins hétéroclites. Quoique les haillons crasseux dominent

dans le populaire juif, c'est toujours un spectacle intéressant que de regarder leurs foules; il faudrait la plume de Théophile Gautier ou d'Edmond de Amicis pour peindre le grouillement pittoresque du quartier juif de Jassy, un jour de marché par exemple.

La situation actuelle des israélites roumains ne saurait se comparer à celle des juifs russes. La Roumanie, pays constitutionnel, imbu des idées françaises de la Révolution, est, à certains égards, une des nations les plus libres de la terre; des mesures dans le genre de celles qu'on applique en Russie seraient impossibles dans ce pays, où règne, en matière de foi, la plus large tolérance. D'ailleurs, les Roumains sont, en général, chevaleresques et généreux; une persécution brutale et violente n'est pas dans leur caractère. Il y a eu cependant des troubles antisémites dans les grandes villes du pays, à différentes époques. En 1867-1868, le célèbre ministre Brătianu encourageait même contre les juifs une véritable croisade, qui fut marquée par le sac de Bacau et de Berlad et les novades de Galatz. Des faits de ce genre ne se sont plus renouvelés; on n'a plus eu à enregistrer que des troubles tragi-comiques.

En 1885, il y a eu, à Jassy, des émeutes où les israélites ont été plus ou moins rossés; on a fait prendre à quelques-uns d'entre eux des bâtons forcés dans la rivière, le Bahlui, qui arrose ou plutôt qui emboue l'ancienne capitale moldave. On m'a conté que pendant ces troubles, peu sanglants, les étudiants de l'Université s'armèrent de seringue pleines de nitrate d'argent en solution et se amusèrent à en asperger les robes des élégantes juives en promenade sur la Strada Carol. Si ce n'était pas de bon goût, ce n'était du moins pas tragique. Ces faits qui, du reste, absolument exceptionnels, ne ressemblent en rien aux expulsions en masse pratiquées en Russie, avec leur cortège de brutalités et de misères. Il est probable que les israélites de Moscou se laisseraient volontiers nitrater ainsi de temps en temps, à condition de pouvoir rester dans la ville où ils sont nés et où sont nés leurs pères. Ce n'est donc pas à cet égard là que les juifs roumains ont sérieusement à se plaindre.

La politique des gouvernements roumains a souvent varié à l'égard des juifs. En Valachie, après la révolution de 1848, la constitution nouvelle proclama leur émancipation complète; mais, en 1861, après l'union des deux principautés, on revint sur cette situation et on leur refusa leur qualité de nationaux. Cependant, durant tout le règne de Conza (1859-1866), grâce à la tolérance de ce prince, ils purent assez facilement se faire naturaliser. C'est depuis l'avènement du roi actuel, dont on vient de célébrer le 25^e anniversaire, que l'on est devenu plus dur à leur égard, en les traitant comme des étrangers, en leur refusant certaines libertés très importantes.

Cette situation avait attiré l'attention de certains cabinets européens qui prirent en mains la cause des israélites. Après la guerre turco-russe, quand la Roumanie, diminuée de la Bessarabie et augmentée de la Dobroudja, fut élevée définitivement au rang de puissance indépendante par la suppression du tribut qu'elle avait jusqu'alors payé à la Porte ottomane, les puissances signataires du traité de Berlin lui imposèrent l'obligation d'émanciper les juifs. A la demande de M. Waddington, plénipotentiaire français, et d'autres puissances, on revint sur cette situation et on inséra dans le traité l'article suivant :

« En Roumanie, la distinction de croyances religieuses et de confessions ne pourra être opposée à personne comme un motif d'exclusion ou d'incapacité en ce qui concerne les droits civils et politiques, l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs, ou l'exercice de différentes professions et industries dans quelque localité que ce soit. »

Cet article si précis et si impératif a été éludé par la Roumanie. Après le traité de Berlin, fidèle à sa signature et malgré ses répugnances personnelles, M. Brătianu proposa même une révision de la constitution roumaine, qui impliquait la naturalisation presque en masse des israélites établis en Roumanie, mais la Chambre roumaine son projet à une immense majorité. A la place de l'article si catégorique du traité, on a inséré dans la loi organique modifiée la formule suivante : « La différence de croyances religieuses et

de confessions ne constitue pas en Roumanie un empêchement à l'obtention des droits civils et politiques, non plus qu'à l'exercice de ces droits. » Il est dit plus loin que l'étranger, sans distinction de religion, peut acquérir la naturalisation, mais qu'il faut pour cela « une loi spéciale votée par les Chambres ». Enfin la constitution ajoute que « seuls les Roumains et naturalisés roumains peuvent acquérir des immeubles ruraux en Roumanie ».

En somme, à l'heure actuelle, au point de vue légal, le juif de Roumanie est non seulement un étranger, mais encore un véritable *heimathlos*, car n'étant que toléré dans sa patrie de naissance, il ne peut se réclamer, sauf à de très rares exceptions, d'aucune nation européenne. Sans doute, il a la faculté de voyager et de commercer tout à son aise, il est libre de pratiquer tous les métiers et même certaines professions libérales; par contre, comme il lui est interdit d'acheter des terres et de se fixer, si ce n'est tout à fait exceptionnellement, dans les communes rurales; il est forcé de se confiner dans les villes. Or ces villes sont déjà surpeuplées ou ne le sont pas, par suite de leur situation, un travail suffisant à la population qui les habite; dans ces conditions, le juif se trouve infailliblement poussé, quand tous les métiers sont déjà pris, à se lancer dans les tripotages financiers ou dans les affaires véreuses. Voilà pourquoi les israélites honorables sont fondés à se plaindre qu'on les traite en parias et qu'on les pousse systématiquement aux vices.

Ce qui rend la question juive plus brûlante qu'on ne croit en Roumanie, c'est que le système du ghetto (car, en somme le confinement dans les villes est une sorte de mise en ghetto), ne diminue nullement le nombre des israélites. En Moldavie surtout, ils s'accroissent dans de fortes proportions par l'exode des naissances sur les décès; ils ont beau mourir plus ou moins de faim dans la classe pauvre, ils n'en ont pas moins de nombreuses familles d'enfants. Il faut noter en outre, qu'à mesure qu'ils augmentent ainsi, les Roumains proprement dits diminuent progressivement, dans la plupart des villes.

A Jassy, cité de 80,000 habitants, les juifs forment maintenant plus de la moitié de la population et, comme les bourgeois moldaves ont très peu d'enfants, dans quelques années ils seront en grande majorité dans cet ancien centre de culture nationale. C'est là une perspective qui éclaire la situation d'un jour intense.

Il est évident qu'avant longtemps les Roumains se trouveront accablés à une solution qu'il leur sera bien difficile d'éluider, étant donné les circonstances. L'antipathie à l'égard du juif est générale en Roumanie; c'est là un point sur lequel tous les partis s'accordent. Les descendants des Daces latinisés qui ont un long passé de vaillance et d'héroïsme dans leurs annales, ne peuvent se faire à l'idée d'accorder à ces juifs qu'ils voient encore si dégradés, la liberté et l'égalité roumaine. Les mesures restrictives et négatives qu'ils ont prises à l'égard de la race mœsienne, pour éviter l'accaparement de la propriété rurale et, disent-ils, l'absorption progressive de leur nationalité, ne sauraient, cependant, constituer une solution définitive. Ce n'est pas en forçant les israélites à s'entasser dans les villes déjà trop peuplées et en leur refusant systématiquement la naturalisation, qu'on peut espérer les civiliser tout à fait, les arracher aux vices dont on les accuse. Le mieux serait évidemment de les émanciper graduellement, en prenant toutes les précautions voulues pour assurer sans danger la transition vers un nouvel état de choses. Les régimes d'exception sont bons pour les peuples faibles ou asservis, qui fuient les responsabilités pour éviter les efforts que la pratique du bien demande.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H. S.-S.

La Roumanie qui, dans les 25 dernières années, a donné tant de preuves de sa virilité doit recourir à d'autres procédés de gouvernement et peut employer de meilleures méthodes. Son aristocratie dirigeante, imbu des idées de la Révolution, est certainement, au point de vue politique et religieux, la plus libérale de l'Europe; pourquoi donc, à l'égard des juifs violenter-elle ses propres principes? H.

mit, illumination des hauteurs et des rives du lac, fête vénitienne.

A l'occasion des fêtes de Schwytz, le Conseil fédéral avait chargé M. le professeur Hilty d'écrire une relation historique des origines et des transformations successives de la Confédération suisse.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette belle publication.

Péages. — Les recettes des péages ont été, en juin 1890, de 2,391,010 fr. 61; en juin 1891, de 2,437,434 fr. 37.

Militaire. — Le premier bataillon qui sera armé du nouveau fusil est le bataillon de carabiniers n° 5.

Le nouveau règlement d'exercice de l'infanterie oblige tous les officiers à posséder des jumelles afin de pouvoir observer l'effet du feu.

NOUVELLES DES CANTONS

ZURICH. — Les délégués des Sociétés campagnardes (Bauernvereine) du canton de Zurich se sont réunis la semaine dernière et ont décidé, après une longue discussion, de travailler au projet de loi réalisant la fusion de la commune de Zurich et des communes suburbaines.

Les représentants de la commune d'Aussersihl ont déclaré en revanche que si la loi était rejetée, les autorités communales donneraient en bloc leur démission.

LUCEERNE. — Le Dr von Kalkstein de Berlin, que l'on disait avoir été victime d'un accident au Pilate, aurait été aperçu errant dans les rues de Lucerne.

Le général de Kaltenborn-Stachau, ministre de la guerre prussien, est arrivé au Rigi. Il s'y repose de ses récentes tournées d'inspection en Alsace-Lorraine.

M. le professeur Dr Beck, dit le Vaterland, a déclaré au Conseil d'Etat qu'il se voit obligé de refuser le mandat de représenter le canton de Lucerne à la fête fédérale.

Un autre délégué lucernois, M. Arnet, inspecteur scolaire et membre du conseil d'éducation, a également déclaré son mandat pour le même motif.

BERNE. — Le tir cantonal bernois de Berthoud réussit brillamment. Le tir de sections est très fréquent.

APPENZEL. — On commence à signaler des accidents de montagne. En cernant du rhododendron, un jeune homme de Hérisau est tombé d'une haute paroi de rochers et s'est fait des blessures si graves qu'il y a succombé le lendemain.

FRIBOURG. — Le Conseil d'Etat a appelé aux fonctions de préfet du district de la Glane M. le juge cantonal F. Philippson.

L'université de Fribourg vient de désigner comme recteur le R. P. Berthier. Ont été élus en outre doyen de la Faculté de droit: M. Rensing; doyen de la Faculté de philosophie: M. Effmann.

— A Estavayer, lundi, vers 2 heures après-midi, un incendie s'est déclaré dans une grange située entre

le bâtiment de la Grenette et la boulangerie Ansermet. Cette grange contenait une quantité de bois et de foin, aussi en un instant les flammes atteignaient-elles la toiture.

La grange Ansermet est consumée entièrement, le bâtiment de la Grenette est fortement endommagé. De nuit et par le vent, l'incendie aurait pu prendre les proportions d'un grand désastre.

ARGOVIE. — Le tir cantonal argovien de Bremgarten a été très fréquent. Cinquante-cinq sociétés ont pris part au tir de section, quatorze ont été couronnées.

THURGOVIE. — La chenille du papillon de nuit Liparis monacha qui avait, il y a quelques années, exercé de grands ravages dans les forêts de Bavière et du Wurtemberg vient de faire son apparition dans quelques contrées boisées de la Thurgovie.

TESSIN. — Une importante réunion de délégués conservateurs a eu lieu dimanche à Locarno. Une vive irritation contre le scandale de Zurich y régnait. Le droit à l'emploi de la force ayant été proclamé par les jurés, les conservateurs tessinois estiment qu'ils doivent s'organiser de manière à pouvoir en tout temps opposer la force à la force.

On a décidé: 1. De convoquer une grande assemblée populaire conservatrice. 2. D'organiser, pour l'année prochaine, un tir cantonal conservateur.

3. D'ouvrir une souscription publique pour couvrir les frais de l'Histoire du radicalisme tessinois et spécialement de la révolution de septembre, que M. Respini prépare.

4. D'engager tous les conservateurs tessinois à ne pas participer à la fête de Schwytz. Une assemblée populaire conservatrice se réunira probablement ce jour-là à Locarno.

Pendant que M. le lieutenant-colonel Curzio Curti siégeait à Zurich, sur le banc des accusés, le Conseil fédéral, escamotant le verdict du jury, ou cherchant à l'influencer, l'a nommé second officier de recrutement de la VIII^e division.

A Isone, une jeune fille occupée à la fenaison a été mordue par une vipère. Elle a immédiatement reçu les soins de circonstance. Mais elle est morte le lendemain dans de cruelles souffrances.

CANTON DE VAUD

Petits potins. — Un correspondant de la Liberté écrit, sous ce titre, à son journal, à propos de l'assemblée de Payerne, à laquelle il dit avoir assisté:

« Les indigènes de Ste-Croix voulaient qu'à M. Campiche succède un des leurs, M. Bornand. Mais celui-ci n'a vraiment pas de chance. Il a déjà manqué un siège au Conseil d'Etat il y a un an.

« Les radicaux tenaient à quelqu'un d'Yverdon, car ils n'y sont pas encore solidement établis. Vous savez qu'ils ne sont victorieux dans cette ville que depuis les élections de 1889.

« On est sorti d'embaras, grâce à M. Besson lui-même, qui a écrit une lettre par laquelle sa santé ne lui permet pas d'accepter une candidature, et où il recommande celle de M. Paillard, d'Yverdon.

« Nous n'entendons en aucune mesure nous porter garants de ces informations, que nous reproduisons à titre de curiosités.

MONTREUX. — M. Vuichard, de Cressier, a été désigné comme curé de la paroisse catholique de Montreux.

LES PLANS (Corr.). — La journée de dimanche a été marquée pour les habitants et les hôtes des Plans par une cérémonie particulièrement intéressante, l'inauguration de la chapelle érigée sous les auspices d'un comité de Lausannois.

Seul le temps a refusé son concours à la fête. La pluie n'a cessé de verser sur la petite église, du matin au soir, son baptême d'eau froide, et les brouillards appesantis sur le vallou ont entraîné dans leurs remous glacés des flots de déceptions.

LAUSANNE

Enseignement. — M. Charles Koella, architecte, a été nommé maître de dessin au gymnase communal des jeunes filles à Lausanne.

Médecine. — Après de brillants examens subis devant notre faculté, MM. Viennet, d'Aubonne, et St-Clair Thomson, d'Ecovass, M.-D. Lond., ont obtenu le diplôme de médecin.

Loterie de Berne. — Il est inexact, paraît-il, que le gros lot de 25,000 francs de la loterie de Berne soit échu à un employé de la tannerie Merrett, à Lausanne.

L'Asile des aveugles en 1890.

L'Asile des aveugles de Lausanne comprend trois directions: 1^o l'institut qui admet les jeunes aveugles de l'âge de six ans à l'âge de dix-huit ans, pourvêt à tous leurs besoins, veille à leur développement physique et intellectuel, de manière que ces désertés arrivent à gagner leur vie plus tard avec le métier qu'on leur a appris; 2^o l'atelier, où travaillent les élèves de l'institut ainsi que d'anciens élèves devenus ouvriers; 3^o enfin l'hôpital ophthalmique.

L'institut avait terminé l'année 1889 avec vingt-cinq élèves, dont quatorze garçons et onze filles. Dans le courant de l'année 1890, sept élèves ont quitté la maison et dix nouveaux sont venus remplacer ceux qui sont partis.

Sur ce nombre, 21 étaient protestants et 7 catholiques; 5 étrangers à la Suisse (2 du Wurtemberg, 3 de la Savoie), 7 Vaudois, 2 Tessinois, 2 Fribourgeois, 3 Neuchâtelois, 1 Schaffhouseis, 1 Soleurois, 1 Bâlois, 1 Argovien, 2 Bernois, 2 Valaisans, 1 Zurichois.

La suite des examens annuels, cinq élèves ont été libérés en totalité ou en partie des leçons; trois ont été promus de seconde en première classe. L'atelier occupait, au 31 décembre 1890, quinze ouvriers et apprentis logés en dehors de l'asile, et quatre apprentis encore élèves de l'institut, tout dix-neuf. Les élèves de l'institut ont fait différents travaux consistant spécialement en objets tournés, babouches en lièbres, chaises canées, cordeaux à lessive, objets de vannerie, couture, tricôt, etc., pour un valeur de 673 fr. 80.

Le fonds de secours de l'asile s'élevait actuellement à 10,845 fr. Pendant l'année 1890, une somme de 805 fr. a été employée en secours à divers ouvriers.

Depuis l'année dernière, l'asile des aveugles possède une salle de gymnastique. Le conseil d'administration estime qu'il y aurait un grand avantage à posséder aussi un atelier neuf qui permet d'employer comme salle de culte et salle de musique l'atelier actuel dans lequel se trouve l'orgue.

« Comme toutes les organisations humaines, dit-il dans son rapport, notre organisation est sans doute perfectible; toutefois les lacunes qu'elle présente sont des lacunes de détail, et nous pourrions la considérer comme complète si tous les aveugles étaient du sexe masculin.

Mais il y a aussi des personnes aveugles, et ce ne sont pas les moins intéressantes, du sexe féminin. Si nous suivions la jeune fille aveugle depuis le moment de son entrée à l'institut, et si nous nous demandons ce que l'établissement fait pour elle, tout va bien jusqu'à un moment où elle atteint l'âge réglementaire de sortie, soit 18 ans.

En faisant, en 1856, l'historique de la fondation de l'atelier pour hommes, M. Hirzel disait: « Trois faits demeurent avérés pour moi: 1^o les aveugles, même après qu'ils ont reçu l'éducation dont ils sont susceptibles, ne peuvent pas gagner leur vie sans l'aide et l'appui bienveillant de leurs semblables doués de la vue; 2^o pour soutenir le moral de l'aveugle, il faut l'occuper régulièrement et d'une manière utile; 3^o sans une organisation complémentaire dont le travail serait la base, une institution pour les aveugles manque son but.

« Trois faits demeurent avérés pour moi: 1^o les aveugles, même après qu'ils ont reçu l'éducation dont ils sont susceptibles, ne peuvent pas gagner leur vie sans l'aide et l'appui bienveillant de leurs semblables doués de la vue; 2^o pour soutenir le moral de l'aveugle, il faut l'occuper régulièrement et d'une manière utile; 3^o sans une organisation complémentaire dont le travail serait la base, une institution pour les aveugles manque son but.

« Si l'on demande comment il faudrait la combler, nous répondons sans hésiter: par la création d'un atelier ou ouvrière pour femmes comme nous en possédons un pour hommes. Seulement, tandis que nous avons combattu le système d'internat pour ceux-ci, nous pensons que, pour plusieurs motifs, quand il s'agit de femmes, l'internat s'impose. On pourrait le rendre facultatif, lui enlever toute apparence monastique, mais on ne peut pas s'en passer.

En 1890, l'hôpital ophthalmique a soigné 570 malades. De ce nombre, 544 sont sortis en 1890 et 26 restaient en traitement au 31 décembre 1890. Parmi les personnes qui ont séjourné à l'hôpital et en sont sorties en 1890, on compte sept mères ou nourrices admises pour soigner leurs enfants et dix malades admis pour examen.

« Parmi les affections nerveuses, je citerai un cas d'amblyopie hystérique, avec rétrécissement du champ visuel, dans laquelle la partie manquante du champ correspond, nous pouvons nous le figurer, bien exactement à une sensation visuelle normale, mais dont la malade n'a pas conscience.

« Je n'ai pas besoin de dire que ce cas d'amblyopie hystérique, avec rétrécissement du champ visuel, dans laquelle la partie manquante du champ correspond, nous pouvons nous le figurer, bien exactement à une sensation visuelle normale, mais dont la malade n'a pas conscience.

« Une autre jeune fille présentait une simulation obstinée de perte de la vision d'un œil. L'expérience de deux simulants montrait tout de suite la fausseté des allégations de la malade, mais aucun des moyens habituels pour mater la simulation ne put réussir ici, ni le séjour au lit, ni la chambre sombre, ni les remèdes amers.

En 1890, les recettes de l'asile se sont élevées à 71042 fr. et les dépenses à 68,104 fr. Les comptes soldent ainsi par un bon de 2938 fr. Le capital de l'asile est de 137,490 fr.; celui de la caisse de secours pour les anciens élèves aveugles, de 30,612 fr.; celui de l'asile proprement dit de 980,961 fr.

Bourse de Paris du 21 juillet 1891.

Table of stock market data for Paris, including various bonds and shares like Crédit foncier, Crédit lyonnais, and actions of various companies.

Bourse de Genève (Service téléphonique).

Table of stock market data for Geneva, listing various securities and their prices.

Bourse de Lausanne du 22 juillet 1891.

Table of stock market data for Lausanne, showing demand and offer for various securities.

Changes du 22 juillet 1891.

Table of exchange rates for various currencies like France, Italy, London, Amsterdam, etc.

CHRONIQUE VITICOLE

Les vers de la vigne.

A propos des ravages que fait actuellement le ver de la vigne dans le vignoble vaudois, M. le Dr Bezenconet écrit à la Feuille d'avis d'Argle:

« Vous avez publié dans l'un de vos derniers numéros une lettre, ou reproduit la correspondance d'un journal, préconisant contre la chenille de la vigne l'emploi d'une goutte d'huile d'olives qu'on doit laisser tomber sur les petites agglomérations de grains recelant d'habitude l'insecte.

« Le procédé n'est pas neuf et il y a plus de trente ans que l'on a fait usage. Il a, sur bien d'autres, l'avantage de tuer toutes les chenilles atteintes, mais l'huile, si peu qu'on en emploie, se répand de proche en proche en s'étalant infiniment plus loin qu'on ne le supposerait et lui, hélas, en peu de jours, tout aussi sûrement le grain, et même toutes les parties des grappes dont elle a pu gagner la charpente.

« Je ne puis que vous l'avoue, car elle pouvait faire supposer chez moi une méconnaissance absolue des lois de la physiologie végétale; mais je préfère reconnaître une faute que je tiens pour grossière, plutôt que de laisser par mon silence répéter, peut-être sur une plus vaste échelle, une tentative aussi désastreuse.

DÉPÊCHES

Le Caire, 22 juillet. — 300 décès cholériques à la Mecque, dont 60 dans la journée de dimanche.

Santiago, 22 juillet. — Les troupes du président Balmaceda ont battu 400 congressistes. Trois chefs congressistes ont été tués.

Buenos-Ayres, 22 juillet. — Une émeute militaire a éclaté à Corrientes. Il y a eu quatre tués. L'ordre est rétabli. Les coupables sont arrêtés.

New-York, 22 juillet. — Les mineurs grévistes de Briceville (Tennessee) après avoir repoussé les troupes, menacent de brûler les propriétés des patrons.

Advertisement for 'Foulards tout soie' with details on pricing and location at Zurich.

Advertisement for 'Guérison du DIABÈTE' featuring 'Le Vin Pesqui' and 'Le Sucre Diabétique'.

ON DEVRAIT VIVRE UN SIÈCLE

« Un homme dont l'autorité en cette matière est incontestable, M. Flourens, affirme que la durée normale de l'existence humaine est d'un siècle.

« Je n'ai pas besoin de dire que ce cas d'amblyopie hystérique, avec rétrécissement du champ visuel, dans laquelle la partie manquante du champ correspond, nous pouvons nous le figurer, bien exactement à une sensation visuelle normale, mais dont la malade n'a pas conscience.

« Une autre jeune fille présentait une simulation obstinée de perte de la vision d'un œil. L'expérience de deux simulants montrait tout de suite la fausseté des allégations de la malade, mais aucun des moyens habituels pour mater la simulation ne put réussir ici.

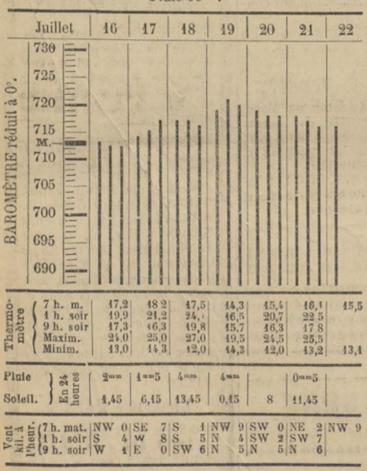
« Je n'ai pas besoin de dire que ce cas d'amblyopie hystérique, avec rétrécissement du champ visuel, dans laquelle la partie manquante du champ correspond, nous pouvons nous le figurer, bien exactement à une sensation visuelle normale, mais dont la malade n'a pas conscience.

« Une autre jeune fille présentait une simulation obstinée de perte de la vision d'un œil. L'expérience de deux simulants montrait tout de suite la fausseté des allégations de la malade, mais aucun des moyens habituels pour mater la simulation ne put réussir ici.

Observations météorologiques

DE LA STATION CENTRALE D'ESSAIS VITICOLES Champ-de-l'Air: A 7 h. m., 1 h. et 9 h. s. — Alt. 555m; Long.: 6°35'6"; Lat.: 46°31'. — Barom.: 713; Therm.: 9°6; Haut. d'eau: 1°03.

Juillet moyenne: Baromètre 714. Thermomètre 18°. Pluie 99mm.



Situation générale. Hautes pressions sur le centre de la France du SW au NE, dépression au NW et SE. — Temps probable: ciel variable, quelques ondées.

Docteur JULLERAT
absent. 3949

Docteur KOHLER
Absent depuis le 23 juillet. 3956

Le Prof. Dr DE CÉREVILLE
est absent jusqu'à nouvel avis. 3974

Docteur O. RAPIN
Avenue de Rumine 7 3975
absent dès le 26 juillet.

Orgues de la Cathédrale.
Les membres de l'association pour l'orgue de la Cathédrale sont informés que la contribution annuelle qu'ils ont souscrite est payable au bureau de la Direction des finances, Hôtel-de-Ville, d'ici au 30 juillet courant. Passé cette date, les contributions seront prises en remboursement.
Les personnes désirant faire partie de cette association sont priées de se faire inscrire au bureau ci-dessus désigné.
Lausanne, le 15 juillet 1891.
3907 Le Comité.

TRAVAUX EN COULEUR

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE & LITHOGRAPHIQUE
DE MONTREUX

Bureaux et ateliers à La Rouvenaz, en face du débarcadère.

Cet établissement, créé au commencement de mars de l'année 1889, dispose d'un matériel entièrement neuf et très complet, comprenant :

QUATRE PRESSES A IMPRIMER, DERNIER SYSTÈME
actionnées par un moteur à gaz.

TOUTES LES MACHINES AUXILIAIRES
UN IMMENSE CHOIX DE CARACTÈRES

qui sera constamment renouvelé,
etc., etc. 3993

TÉLÉPHONE

Prix modérés. Exécution soignée.

CHROMOLITHOGRAPHIE

STADTGEMEINDE WINTERTHUR

Hypothekar-Anleihen von Fr. 11,550,000
vom 31. October 1890.

I. Plangemasse Rückzahlung.
Zur Rückzahlung am 31. October 1891 sind folgende 69 Obligationen ausgelost worden :

N° 697	3450	4839	7226	8538	9674	12811	15325	17653	19975	21176	22480
1021	3515	5297	7926	8860	9923	12889	15882	17760	20603	21329	22651
1227	3566	6504	8083	9083	10267	14394	16015	18257	20641	21954	22943
2658	4057	6610	8104	9132	10911	14425	16247	18674	20787	22087	
2775	4468	6934	8245	9225	11365	14722	16589	19625	20947	22287	
3141	4613	7159	8483	9509	12050	14845	17063	19641	21020	22456	

Die Rückzahlung findet am 31. October 1891 bei den unten bezeichneten Stellen statt und zwar mit Fr. 555. — (Fr. 500. — Capital und Fr. 55. — Zinsschläge für 11 Jahre) bei den unten bezeichneten Stellen statt.

II. Kündigung des ganzen Anleiheins und bezügliche Conversionsofferte.

1. Die Stadtgemeinde Winterthur, indem sie von ihrem vertraglichen Rechte Gebrauch macht, kündigt hiemit ebenfalls auf den 31. October 1891 auch alle übrigen noch ausstehenden 22,660 Obligationen des oben genannten Anleiheins vom 31. October 1880 in der Meinung, dass nach Wahl der Inhaber entweder die Rückzahlung der Titel oder die Conversion derselben erfolgt.

2. Die Rückzahlung jeder Obligation findet mit Fr. 555. — (Fr. 500. — Capital und Fr. 55. — Zinsschläge für 11 Jahre) bei den unten bezeichneten Stellen statt.

3. Die Conversion geschieht zu folgenden Bedingungen :

- Die alten Titel bleiben in bisheriger Form in Kraft, mit Beibehaltung der bestellten Hypothek sowie aller mit Bezug auf dieselbe bestehenden Vertragsbestimmungen.
- Unverändert bleiben ebenso die Bestimmungen betreffend die Zinstermine (30. April und 31. October), betreffend Rückzahlung und betreffend den jährlichen Zinsbetrag zum Capital von fünf Franken pro Obligation.
- Die einzige Veränderung soll vielmehr darin bestehen, dass anstatt eines effektiven Zinses von jährlich 20 Fr. bzw. halbjährlich 10 Fr. ein solcher von 18 Fr. bzw. halbjährlich 9 Fr. ausgeschrieben wird. Der Obligationentitel selbst soll einen dahingehenden Stempelvermerk erhalten und es sollen die gegenwärtigen gegen neue Zinsbogen mit halbjährlichen Coupons ausgetauscht werden.
- Diejenigen Inhaber von Obligationen, welche von dieser Conversionsofferte Gebrauch machen wollen, haben bis spätestens am 25. Juli eine dahingehende Erklärung anzustellen, wofür die gedruckten Formulare bei den unten bezeichneten Stellen bereit liegen.
- Die Abstempelung der Titel, sowie der Umtausch der Zinsbogen erfolgt alsdann am 31. October 1891 bei denselben Stellen, welche die Conversionsofferte vermittelt haben.

III. Neue Subscription.
Es wird endlich beabsichtigt, diejenigen Obligationen, welche von ihren Inhabern nicht zur Conversion gebracht werden sollten, sofort nach erfolgter Einlösung neu zu begeben, und es werden zu diesem Zweck ebenfalls bis zum 25. Juli und von den nämlichen Stellen, auch Subscriptionsofferten entgegenzunehmen.

Für solche Subscriptionen gelten folgende Bedingungen :

- Die Zuteilung erfolgt bis spätestens am 15. August, im Falle einer Ueberzeichnung des zur Verfügung kommenden Betrages unter entsprechender Reduktion.
- Der Subscriptionspreis ist auf Fr. 555. — für eine Obligation festgesetzt, ihr Nominalwert beträgt Fr. 500. —, der am 31. October 1891 aufgelaufene Betrag der jährlichen Zinschläge Fr. 55. —.
- Die Einzahlung hat am 31. October 1891 zu geschehen, sei es gegen sofortige Aushändigung der Titel, sei es gegen einstweilige Quittung der Zahlstelle.
- Die Zinsbedingungen, sowie alle übrigen Bestimmungen der auf dem Subscriptionsprospekt wieder begebenen Titel sind die gleichen wie für die convertirten Obligationen (siehe sub II, Ziff. 3 oben).

Ueber die ganze Operation gibt eine bei den Zahlstellen aufliegende Notiz der Gemeindegutsverwaltung weitere Auskunft.

Stellen:

In Winterthur:	Städtische Centralverwaltung. Bank in Winterthur. Hypothekbank. Creditbank. Volksbank.	In Luzern:	Comptoir der Eidg. Bank. Mandry & Dorn. Brettaufer & Cie. Comptoir der Eidg. Bank. Schweizerische Volksbank. Pury & Cie.
„ Zürich:	Zürcher Kantonalbank. Zürcher Bankverein. Comptoir der Eidg. Bank. Basler Bankverein. von Spey & Cie. Zahn & Cie. Comptoir der Eidg. Bank. Schweizerische Volksbank. Eidgenössische Bank. Marenaud & Cie. Schweizerische Volksbank.	„ Neuchâtel:	Comptoir der Eidg. Bank. Hoiss Sig' Mareel. Comptoir der Eidg. Bank. Union financière. Comptoir der Eidg. Bank. Pury & Cie.
„ Basel:	Schweizerische Volksbank. von Spey & Cie. Zahn & Cie. Comptoir der Eidg. Bank. Schweizerische Volksbank. Eidgenössische Bank. Marenaud & Cie. Schweizerische Volksbank.	„ Genf:	Comptoir der Eidg. Bank. Union financière. Comptoir der Eidg. Bank. Pury & Cie.
„ Bern:	Schweizerische Volksbank. Eidgenössische Bank. Marenaud & Cie. Schweizerische Volksbank.	„ Sitten:	Comptoir der Eidg. Bank. Gefälligkeit haben, die Zahlung der Coupons und die Rückzahlung von Obligationen zu vermitteln.
„ Chaux:	Graubündner Kantonalbank.	„ Paris wird das Comptoir national d'escompte die Gefälligkeit haben, die Zahlung der Coupons und die Rückzahlung von Obligationen zu vermitteln.	

Winterthur, den 4 Juli 1891.

Namens des Stadtrathes:
Der Präsident: Geilinger.
Der Stadtschreiber: D' C. Schenk.

BANQUE FÉDÉRALE
CAPITAL: 30,000,000.
GENÈVE, 41, RUE PETITOT, 41.

3915. Avances sur valeurs cotées à la Bourse, renouvelables tous les 3 mois. Intérêt, 3 3/4 %. Sans commission. n5685x

NOUVELLE COLLECTION
de
25 CHŒURS d'HOMMES
populaires et artistiques
HENRI GIROUD
Chaque chœur séparé 30 cts. — par 20 exempl. 25 cts.

La collection complète forme un beau volume relié de 160 pages gr. format contenant, pour chaque chœur, une notice donnant toutes les indications relatives à l'étude et à l'exécution: mouvements, nuances, style, interprétation, etc. etc.

plus une préface sur le chant choral.
Prix: fra. 3.50.
Adresser les demandes à l'auteur, à St. OROIX (Vaud).
Catalogue et spécimens gratuits sur demande.
La précédente collection ne sera pas réimprimée.

Pour anémiques
de haute importance
pour personnes affaiblies et délicates rien de meilleur que la cure du véritable

Cognac Golliez ferrugineux

17 ans de succès en attestent l'efficacité incontestable contre les pâles couleurs, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les mauvaises digestions, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, la migraine etc.

Beaucoup plus digeste que toutes les préparations analogues, sans attaquer les dents.

Le Cognac Golliez a été récompensé par 7 Diplômes d'honneur et 14 médailles. Seul primé en 1889 à Paris, Colombie et Gand. Exigez les contre-façons et exigez dans les pharmacies le véritable Cognac Golliez de Frédy Golliez à Morat avec la marque des Deux palmiers. — En Flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Dans toutes les pharmacies et drogueries. n1165x-715

Poudre Anel
TRANSMARINE
nouvellement découverte
TUE

les puaises, les puces, les blattes, les teignes (mites), les cafards, les mouches, les fourmis, les cloportes, les punaises d'oiseaux, principalement tous les insectes, avec une promptitude et une sûreté presque surabondante, de sorte qu'il n'en reste pas la moindre trace du cocon d'insecte.

Cette poudre, véritable et à bon marché, se vend à Prague.

chez J. ANDEL, droguiste
„ 13, au chien noir, Husgasse 13 “

A Lausanne: chez MM. A. & E. Simond fils, droguerie, 43, rue du Pont 13. A Payerne: chez M. D. Perrin, où se trouve le dépôt général pour la Suisse française. n3317x-2322

Royal Windsor
LE CÉLEBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI!
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Perruquiers, en flacons et demi-flacons.

Entrepôt: 22, rue de l'Échiquier, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Se trouve à Lausanne, chez MM. Robin, coiff. 27, rue de Bourg. A Gœrel, coiff. place de la Riponne; Ed. Braun, coiff.-part. Palud 24; V. Peterhans, coiffeur-parfumeur, rue Centrale 3, et à Ste-Croix chez M. Henri Mayer, coiff.-part. n4400x-1156

HOTEL DE STALDEN, A STALDEN
Vallée de Zermatt (Valais)

Situé à 2 minutes de la station de Stalden et à 23 minutes de la gare de Viège, à la bifurcation des routes de Zermatt, Saas im Grande, Saas Fee.

Climat sain, environs pittoresques et romantiques. Prix modérés pour pension, particulièrement recommandable pour les printemps et l'automne. Service prompt et actif. Vins réels. — De là on arrive en 2 1/2 heures, avec le chemin de fer, à Zermatt, ou en 4-5 heures, à pied ou à cheval, à Saas im Grande.

Jg. VENETZ, propriétaire.

Val de Bagnes. Valais (Suisse)
2997. Agréable position dans une des plus pittoresques vallées de la Suisse. Climat excellent, nombreuses promenades et centre d'excursions. Forêt de sapin à proximité. Postes et télégraphes. Station du chemin de fer: Martigny.

L. Nicollier, propriétaire.

Médaille officielle de la fête nationale suisse
en bronze, prix: fr. 8.—. Rabais aux voyageurs.
En vente dans toutes les librairies et commerces de bijouterie.
Dépôt central: Schmid, Francke & Cie, à Berne.
Dépôt pour le canton de Schwytz: M. Inglin, bijoutier. 3986

BATIMENT A VENDRE
Rue de la Gare, à Aigle,
comprenant quatre magasins, deux vastes appartements et jardin. Situation excellente pour les affaires.
S'adresser au Notaire Aug. DeRamery, à Aigle. 3992

TIMBRES CAOUTCHOUC
P. WIRZ
IMPRIMERIE VINCENT
LAUSANNE

MÉDAILLE D'OR
l'Exposition Universelle, Avers 1888

CHOCOLAT

SUCHARD
NEUCHÂTEL, Suisse.
MÉDAILLE D'OR
Exposition universelle
Paris 1889.

4711
EAU DE COLOGNE

Extrait double
(étiquette vert et or)
réputé la meilleure et ayant obtenu le seul premier prix à l'Exposition de Cologne.
FERD. MÜLLERS
Rue de la Cloche No. 4711
COLOGNE

MARIAGE
3994. Une demoiselle sérieuse et de bonne maison, aimant la vie de famille et possédant quelque fortune, désire, en vue de mariage, faire la connaissance d'un homme d'âge mûr et de toute moralité, soit veuf ou célibataire. De préférence un homme possédant de l'instruction.
Offrir de suite par lettre affranchie à L. M. 18, poste restante, Lausanne.

UN CHARPENTIER
[3754] expérimenté, connaissant à fond la partie des escaliers, demande la direction d'un chantier, ou entre-trait de charpentier à tailler sur place. Adr. L. F., poste restante, Vevey.

3863. Une personne très au courant des affaires demande place de comptable ou voyageur dans les articles de consommation ou modes. Références sérieuses. S'adresser sous H 481 Ch, agence Hausenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.

ON DEMANDE
de suite une bonne expérimentée et munie de bons certificats. S'adresser chez Mme Georges Du Pasquier, Pavillon Belle-Vue, Vevy, 3955

ON DEMANDE
[4001] fille de 15-18 ans, protest., chez une fille du même âge dans une chr. famille à Marbourg près Cassel. Se presser jusqu'à vendredi à Vevey, auberge de famille.

3990. On demande pour St-Moritz, une
FEMME DE CHAMBRE
sachant bien coiffer. Bons renseignements exigés. S'adresser par écrit à Mlle Frisch, 94, Grande-Rue, Morges.

ON DEMANDE
[3997] pour l'étranger, dans des conditions matérielles et pécuniaires très avantageuses, une bonne institutrice connaissant bien le français et capable de poursuivre par la parole l'instruction de deux jeunes filles sourdes, âgées de 9 et 11 ans. D'excellentes références sont exigées. S'adres. à Hausenstein & Vogler, Neuchâtel, sous chiffres H 665 N.

ON CHERCHE
[3998] une demoiselle pour enseigner le français à une fille de 5 et à deux garçons de 12 et 14 ans. On demande qu'elle sache bien conduire et qu'elle aime à occuper son temps libre en s'aidant dans le ménage. Bonne vie de famille est assurée.
Prière d'adresser les offres avec prétentions sous chiffre H 8272 L, à l'agence de publicité Hausenstein & Vogler, Lausanne.

Terrain à bâtir.
4000. A vendre à Lausanne dans une magnifique exposition, un beau terrain de 13 ares 35 mètres, soit 148 perches. Bonnes conditions.
S'adresser au bureau du notaire Ponnaz, Palud, 24, Lausanne.

Meubles à vendre.
3988. A vendre, faute de place, un beau meuble de salon composé de: 1 canapé Louis XV, 6 fauteuils, 6 chaises, console et tapis et rideaux assortis.
S'adresser sous M. 8250 L, à l'agence de publicité Hausenstein & Vogler, à Lausanne.

Douze grandes lampes
à vendre, garanties en bon état, pour la moitié de leur valeur, ainsi que de belles lanternes pour jardin. S'ad. au Casino-Théâtre, à Lausanne. 3943

A VENDRE
[3957] au centre de la ville de Fribourg, une maison de bon rapport avec brasserie jointe à une bonne clientèle; favorables conditions de paiement. Entrée à volonté.
Offres sous H 903 F, à l'agence de publicité Hausenstein & Vogler, à Fribourg.

FROMAGES
3950. Docommun. Florentin, nég. à Estavayer-le-Lac, offre à vendre, par lots ou par pièces, environ 150 pièces fromage gras de l'été dernier et 500 pièces fromage maigre d'automne, de 1^{re} qualité.

Pour jardiniers
Le mercredi 5 août 1891, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville d'Yverdon, les hoirs de François-Jaques Wenger, jardinier à Yverdon, vendront aux enchères publiques la belle propriété qu'ils possèdent aux Joridis. 3954
Elle comprend 2 beaux jardins en plein rapport avec serres, une maison d'habitation et une grange, cour, ruisseau, etc. Le tout d'une contenance de 94 ares 66 mètres.
Les conditions déposent au greffe de paix et en l'étude du notaire C. Jaquery, à Yverdon.
Le Juge de paix,
E. PAILLARD.

Chars à vendre.
3908. A vendre une vingtaine de gros chars de camionnage avec et sans ressorts.
S'adresser à la Fabrique Henri Nestlé, à Payerne.

GRAND DOMAINE
A VENDRE OU A LOUER
3813. Le beau domaine de Brunenberg, situé près de Bourguillon, à 45 minutes de la ville de Fribourg, est à vendre ou à louer. Il comprend: 115 poses de terre de 1^{re} qualité en prés et champs, maison de maître séparée, habitation, granges, écuries, remises, grenier, four, caves, serre, etc. Grands jardins potagers et d'agrément. Nombreux arbres fruitiers. Fontaine abondante. Vue splendide sur les Alpes et le Jura. Rendement assuré et conditions avantageuses. Entrée en jouissance, le 22 février 1892.
S'adresser à la Banque cantonale, à Fribourg.

A LOUER
Pour la fête séculaire à Berne, du 13 au 18 août, un salon à 2 fenêtres, avec alcôve à 1 ou 2 lits, au 1^{er} étage, à une rue où passera le cortège.
Dans la même maison, une chambre à un lit avec place pour voir le cortège sur une estrade.
Adresser les offres à M. Diell, chirurgien, rue des Chaudronniers n° 3, Berne.

Une jolie villa
composée de 7 à 9 pièces, très bien située, est à louer meublée. On demanderait la pension si on le désire. Poste restante, F. H. S. R. 120, Lausanne. 3987

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE
3892. A refaire dans une ville industrielle de la Suisse française, un bon atelier de photographie en pleine activité. Bonne clientèle.
S'adresser à l'agence de publicité Hausenstein & Vogler, à Lausanne, sous D 8020 L.

A REMETTRE
de suite, pour cause de décès, le commerce de confiserie-pâtisserie de M. Bailli, à Carouge, ancienne maison Nylfenegger. Conditions avantageuses. n5740x-3996
S'adresser à Madame veuve Bailli, à Carouge, près Genève.

PERDU
[3999] entre Aigle et Ier, Ormonts un chapeau roulé contenant un service en argent à divers objets. La personne qui pourrait en fournir des indices est priée de bien vouloir en aviser M. Sublet, à Ormont-dessus.

Mme Delachaux-Fribourg, à Paris, M. et Mme Vodoz-Delachaux et leur enfant, à Vevey, M. Henri Delachaux, à La Plata, Mlle Marguerite Delachaux, à Paris, M. et Mme Thomas Delachaux, à Annovay, Mlle Julie et Sophie Delachaux, à Yverdon, M. et Mme Paul Delachaux et leurs enfants, à Neuchâtel, M. et Mme Eugène Delachaux et leurs enfants, à Neuchâtel, Mme Courvoisier-Faure et Mlle Louise Courvoisier, à Lausanne, ont la profonde douleur de vous faire part de la mort de
Monsieur
Samuel DELACHAUX.
leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et veuve, que Dieu a retiré à Lui, à Horne, le 20 juillet 1891, dans sa 53^e année, après une douloureuse maladie. 3982

M. et Mme Abram Pahud et leurs enfants, à Ouges, M. et Mme Julien Pahud et leurs enfants à Fey, M. et Mme Tonduz-Pahud et leurs fils, à Chéz-Pré, M. et Mme Heli Fache-Pahud, à Oppens, font part à leurs parents amis et connaissances de la grande et douloureuse perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère et bien-aimée fille, sœur, belle-sœur et tante
Clémence PAHUD
que Dieu a reprise à Lui, le 21 juillet, après de longues souffrances à l'âge de 22 1/2 ans.
L'ensevelissement aura lieu à Chéz-Pré, le 23 courant, à 3 h. après midi.
Culte à 2 1/2 heures.

En vente dans toutes les librairies:
Le chemin de fer DE 3991
VIÈGE AZERMATT
Notice par Ed. LULLIN ingénieur.
Jolie brochure avec chromos, vignettes et carte.
PRIX: 1 FRANC
Georges Bridel & Cie éditeurs à Lausanne.

L'ESTAFETTE
est en vente
A LAUSANNE
Kiosque de St-François.
Kiosque de la Palud.
Kiosque de la Riponne.
Bibliothèque de la Gare.
M. Bassin, mag. de tabac, Grand-Pont.
Mme Ammann, mag. Hétéraire, r. Haldimand.
M. Krieg, papeter, place Pépinière.

A AIGLE
Librairie Deladoey.

A AUBONNE
Bazar J. Grauer.

A ECHELLENS
Librairie F. Despont.

A MORGES
M. Stanb-Kuhn.

A MOUDON
Librairie Benoit.

A NYON
M. Gouvers, papeter.

A OUCHY
Kiosque.

A PAYERNE
E. Gachet-Grivaz.

A VEVEY
M. Holl-Broyon, rue de Lausanne.
M. Lorischer & fils, rue de Lac. 219
Librairie Jacot-Guillarmod.

A VERNEX-MONTREUX
M. Assenmacher.

Le numéro 5 centimes.

Immense succès!
Sitôt versé!!! Sitôt fondu!!!

CHOCOLAT
RAPIDE
DU LEMAN

Déjeuner instantané à 10 c.

En vente dans toutes les épiceries.
Fabriqué par
Louis Cheverette
26, Corratierie 26, Genève.

Crésyl Jeyes
[3880] le plus énergique et le meilleur marché de tous les désinfectants-antiseptiques-désodorants.
Le Crésyl-Jeyes est sans rival pour l'assainissement et désinfection des habitations, des hôpitaux, casernes, abattoirs, urinoirs publics, écuries, étables, poulaillers, etc.
Meilleur marché que l'acide phénique.
Prospectus gratuits et franco.
Dépôt général pour la Suisse
Droguerie Ch. Pascal fils
Rue de Bourg, 19,
LAUSANNE

RUBANS D'ACIER
[3913] décimètres et doubles décimètres, chez G. Maillard, à Lausanne.

ON DEMANDE
[3912] une 1^{re} bonne, de l'Allemagne du Nord, connaissant la musique. S'adr. Pension des Alpes, Vevey.

Séjours à la campagne et balnéaires, services militaires, etc.

L'ADMINISTRATION DE L'ESTAFETTE
fournit pour n'importe quelle durée des

ABONNEMENTS AU NUMÉRO
pour séjours de campagne, séjours balnéaires, services militaires, etc., au prix de

5 centimes le numéro
pour la Suisse et 10 centimes pour l'étranger.
Adresser les demandes à l'administration, place Palud, 24, Lausanne.

INTERLAKEN
HOTEL DU CERF
(Ancien Café-Restaurant Suisse.)
Nouvelle installation, situation centrale, bonne cuisine, vins purs, prix modérés.
n4522x-3928
Chr. LAUENER, propr.

Une demoiselle anglaise, [3675] de bonne famille et de toute moralité, désire place comme gouvernante ou demoiselle de compagnie.
Adresser les offres jusqu'au 25 juillet, sous H 820 F, à l'agence de publicité Hausenstein & Vogler, à Fribourg.